BULLETIN MUNICIPAL
CHAMPAGNE

N°36

FEVRIER
2025

www.champagne-ardeche.fr

SOMMAIRE

Mot de bienvenue, Etat civil 2

Edito 3-5

Infos communales
Budget primitif 2024 6
Parc du Square du sonneur 7
Label Ecoquartier 8
Ma mutuelle, Nécrologie 9
Incivilités, campagne distribution d'iode 10
Compagnie Nationale du Rhône 11-12
Fête des voisins, Découvrez le club des partenaires 13
Commémoration 11 Novembre, Bibliothèque 14
Ecole la Clé des champs 15-16
Champagne Jadis 17
Communauté de communes Porte de DrômArdèche 18

Les syndicats
Les temps forts du Scot en 2024 19
Syndicat des eaux Annonay/Serrières et Saur 20
Le service public de l'énergie en Ardèche Au service de l'aménagement du territoire, Saur 21
Syndicat des 3 Rivières 22

CCAS 23

Vie associative
Une Rive, un rêve 24
Sou des écoles 25-26
Pétanque Loisirs, Club Union et Amitiés 27
Andance Andancette Basket 28
Fc Châtelet 29
Comité des Fêtes, Académie d'aikido 30
AFR Villages du Châtelet, Fnaca 31-32
Association bouliste ABCSD, ACCA 33
Jardins Vivants 34
Association Maurice Bitz pour l'Afrique 35
Mission Ste-Monique Arusha-Tanzanie, course nature 36

Paroisse Sainte Croix du Rhône 37

Portrait : Lydie Meynier-Badin, salon de coiffure Air Studio .38

Infos pratiques 39

Mot de bienvenue

Bienvenue aux nouveaux arrivants à Champagne : propriétaires, locataires, artisans...

Venez découvrir notre patrimoine ! Le quartier du cours des champenois, la place de la fontaine avec les commerces, le site du bac à traille bercé par le Rhône ainsi que les berges aménagées, l'église romane du XIIème siècle classée, sans oublier les vignes du coteau.

N'hésitez pas à venir en mairie vous faire connaître ou pour de simples renseignements, ni à intégrer les nombreuses associations que vous trouverez dans le bulletin.

L'équipe municipale est à votre écoute.

ÉTAT CIVIL 2024

NAISSANCES

VINCENT Livio 18 janvier
AMBA Leeroy 4 octobre

MARIAGES

MALATRAIT Alex et RAOUT Isabelle, 6 avril
LEMONNIER Matthieu et ROCHALON Marie, 4 mai
GRAFTON Roy et JEAN Alexia, 18 mai
DECORTE Marie – MARTEL Betty, 25 mai
LEPETIT DE MONTFLEURY Nicolas et FORAT Anaïs, 24 août
QUEIJO Maxime et BLANCHARD Charlotte, 28 septembre

PACS

NORTIER Mathieu et FERLAY Solène, 25 octobre

DÉCÈS

CHEYNET Jean, 6 janvier
GOUY Henri, 29 avril
PETIT épouse COIRIER Anne-Marie, 21 juin
Père MINODIER Gilbert, 23 août
FRULEUX Bernard, 19 octobre

ÉDITO

Champenoises, Champenois, chers amis,

Un petit mot sur le contexte national : nos grands élus ont inventé et expérimenté la mission de Premier Ministre et Ministre en CDD, chose pour le moins originale mais qui ne fonctionne pas vraiment. L'équation qui consiste à dire que tout le monde a gagné, sans majorité, où la règle des 3 moitiés pour ne faire q'un au final, suite au prochain épisode, comprenne qui pourra.

Pendant ce temps, les élus locaux doivent se débrouiller avec une machine de l'Etat qui ne fonctionne qu'au ralenti.

Je voudrai souligner le courage et l'abnégation dont ont su faire preuve nos collègues d'Annonay, Limony, Chavanay et bien d'autres suite aux évènements climatiques de cette fin d'année 2024. Fort heureusement, il n'y a pas eu de morts, contrairement à l'Espagne.

Notre commune a été épargnée, je voudrais remercier toutes les personnes qui ont accompagné d'une manière ou d'une autre, ces collectivités, par des dons, des services rendus, des logements proposés. Le moment de crise est passé mais il reste à affronter l'avenir. J'espère que la solidarité saura perdurée.

Je souhaiterai avoir une pensée pour ceux qui nous ont quitté ou qui traversent des moments difficiles et saluer chaleureusement les nouveaux habitants de Champagne.

Bilan rapide de 2024 :

Une année consacrée à la poursuite des études :

- étude 4 saisons sur la zone 2AU (étude complémentaire pour anticiper la suite de la démarche),

- démarche sur la friche SNCF (négociations, anticipation du projet avec les services de l'état),

- démarrage des travaux sur le réseau des eaux pluviales sur la RD86 (suite à la découverte de béton dans le réseau),

- aboutissement des négociations avec Madame Brigitte Dorel pour l'acquisition du foncier pour la réalisation du projet de la phase 3 de l'Ecoquartier,

- réflexion avec les services de la DGFIP pour analyser la situation financière de la commune et sa capacité à porter les futurs projets,

- divers petits travaux notamment la réfection du mur le long de l'école,

- les travaux de dévoiement de la route sur la zone d'acticités.

Mais, l'évènement majeur a été l'élection du nouveau Président de la CCPDA.

Nous concernant, nous voilà dans la dernière ligne droite du mandat.

En 2024, je vous indiquais qu'il nous fallait entrer en résilience et travailler à notre changement de modèle.

Notre commune avait déjà engagé ce processus avec la mise en œuvre de notre Ecoquartier, aujourd'hui reconnu par tous et nous sommes les heureux lauréats du Label niveau 3 de l'Ecoquartier livré.

La réception au Ministère de l'Ecologie à Paris a pu mettre en avant la démarche initiée par la commune

Parmi les lauréats, nous nous trouvions avec le village olympique de Paris.

Au-delà du clin d'œil de pouvoir être comparé à la capitale, Champagne, l'Ardèche, la communauté de communes Porte de DrômArdèche ont su démontrer que tour le monde pouvait s'engager dans un processus d'économie et de valorisation au travers de notre projet de territoire communal et intercommunal, soutenu par la CCPDA, le Département, la Région, l'Etat et l'Europe que je remercie vivement.

Notre deuxième engagement fort sera la réalisation d'un parc photovoltaïque sur l'ancienne emprise SNCF de 3 ha, la possibilité de travailler sur la zone d'activités en autoconsommation. Nos partenaires seront Solarhona et le groupe Cheval pour la mise en œuvre du programme complet.

Ce projet viendra aussi consolider les ressources communales avec un loyer global de 30 000 euros annuel sur 30 ans et sans emprunt pour l'acquisition du foncier.

Le troisième engagement fort sera la réalisation du parc au cœur de l'Ecoquartier, entre les maisons en bande et les équipements publics (bibliothèque, salle de motricité).

L'acquisition enfin réalisée et je remercie Madame Dorel pour ce fait, les bureaux d'études EAD et AC Concept travaillent à la mise en œuvre du programme avec l'association de boule lyonnaise et un groupe d'élus.

Les demandes de subventions sont en cours de finalisation. Le début des travaux pourrait être en septembre de cette année.

Les études menées en amont des futurs projets seront finalisées en 2025 :

- l'étude de la zone agricole : choix du modèle juridique et OAP avec enquête publique,

- l'étude de programmation de la zone 2AU entraînera une modification du PLU en 2025 avec enquête publique,

- l'étude du centre bourg historique couplée à l'étude menée en ce moment sur la valorisation de l'église Romane permettra de dégager des scénarios d'aménagement pour le futur.

Ces études ayant été freinées par les nombreuses vicissitudes de notre gouvernement. Ces évènements nous ont obligé à décaler notre calendrier car pendant ces périodes les services de l'Etat ne sont pas mobilisables mais pourtant très intéressés par nos démarches.

Comme vous l'aurez compris, 2025 sera une année riche en enquêtes publiques.

Différents travaux seront mis en œuvre :

- la réalisation d'un parking végétalisé place de la fontaine, aux abords de l'école, afin d'augmenter les place de stationnement et le sens de circulation , fin d'année 2025.

- Le classement de la voirie communale : l'enquête publique devrait avoir lieu au 1er semestre 2025 dans l'attente de la finalisation des travaux de voirie de la zone d'activités de Chantecaille. Un grand merci à la CCPDA et au Laboratoire Aguettant pour leur engagement, notamment financier mais pas seulement.

- Les premiers travaux sur le schéma d'eau pluviale seront engagés début 2025, une fois les dossiers de demande de subventions finalisés.

- Travaux du syndicat des eaux qui consistent à déplacer la conduite d'eau potable sur le domaine public et remplacement du poteau incendie, vous serez informé en amont du début des travaux.

Concernant nos finances, nous allons solder, en ce début d'année, le reste à charge des acquisitions foncières de l'Ecoquartier auprès de l'EPORA, soit 286 000 €. L'acquisition du terrain SNCF sera soldée par la soulte que versera Solarhona (ce qui nous permet de faire un emprunt à court terme).

Le reste sera financé par emprunt déduction faite de l'ensemble des subventions, avec un taux de subvention attendu pour l'aménagement du parc de 70%.

Au moment où je vous parle, il n'y a pas d'augmentation d'impôt de prévue.

Un mot sur la vitalité de notre village, nous atteignons 683 habitants suite au dernier recensement. Nous étions 488 en 2001.

Je voudrais aussi vous parler d'autres sujets comme :

- la mise en place d'un filet antidéchets (plastiques et autres) sur les berges du Rhône, portée par la commune et la SAUR, le seul dispositif de ce type aujourd'hui sur le nord du territoire, dans le cadre du projet Taraocéan porté parc un collectif de collectivités et d'entreprises engagées,

- des mesures d'économie d'eau avec la distribution de mousseurs,

- rappeler la permanence de la SAUR dans les locaux de la mairie pour tout ce qui concerne la facturation et le service,

- la mise en location du local de l'ancien bureau de poste et ex bibliothèque, après la rénovation s'il y a des candidats,

- l'ensemble des menus travaux réalisés par l'équipe municipale, tant élus qu'agents (à l'école, sur les routes, à la mairie).

Un petit mot sur le bon vivre à Champagne :

- remercier l'ensemble des associations du territoire pour leur engagement à faire vivre nos villages au travers de leurs manifestations,

- les pompiers et les gendarmes que l'on aime à savoir disponibles en cas de sujets délicats,

- souligner le caractère spécial du savoir vivre et de la pratique de la laïcité avec notre congrégation religieuse,

- remercier l'équipe enseignante exigeante mais extrêmement dévouée : Madame Aude Gimel-Courtois, Directrice, Mesdames Morgane Jouve, Fanny Montel, Magalie Laforest, Messieurs Jean-Marc Morin et Pierrick Lhuillier,

- les bénévoles du CCAS et leurs actions : repas des aînés, jour bleu, vente des brioches au profit de l'ADAPEI de l'Ardèche, les colis de Noël et les interventions auprès de familles en difficulté,

- l'équipe des agents municipaux est à féliciter pour leur engagement et leur flexibilité (jamais un planning identique d'une année sur l'autre, des couteaux suisses).

Cette liste ne saurait être exhaustive tant la charge de travail et l'engagement de chacun est conséquent.

A tous, un grand merci.

Comme vous le savez, ce sont aujourd'hui mes derniers vœux car il n'y en a pas l'année des élections prévues en mars 2026.

Ce n'est pas que je ne souhaite pas tous vous souhaitez une bonne et heureuse année mais il me semble que cette échéance qui va apporter une nouvelle équipe mérite que collectivement nous prenions le temps de nous interroger sur ce qu'est l'engagement au sein d'une municipalité, notamment la notre.

Cette année, vous avez droit à deux citations qui pour moi sont complémentaires sur le thème de l'engagement :

- «Le bon combat est celui qui est engagé au nom de nos rêves»

- «Si vivre c'est agir, s'engager c'est construire sa vie».

Enfin, ces quelques mots pour vous dire que je m'en vais.

Cela fait 25 ans que j'ai été élu Maire de la commune de mon village, c'est une longue tradition à champagne de maintenir les Maires en place.

Un ¼ de siècle que vous m'avez donné votre confiance. Il est grand temps que je reprenne ma liberté et que je laisse la place à de nouveaux élus.

Sans regret, ni amertume, le sentiment d'avoir beaucoup donné mais aussi beaucoup reçu.

J'ai pris du plaisir à porter les intérêts de notre commune. J'avais une vision pour ma commune, en

partie traduite dans l'Ecoquartier, livré aujourd'hui.

L'urbanisme m'a beaucoup appris. S'occuper du bien être des gens, du cadre de vie des associations, faire vivre et cohabiter des personnalités différentes, pratiquer la laïcité et le respect des uns et des autres, savoir dire non avec une argumentation, faire avancer les dossiers, aller chercher des aides financières. La vie d'un élu.

La mairie de Champagne m'a ouvert les portes de l'intercommunalité, puis celles du SCOT, toujours au travers de la vision de l'aménagement du territoire.

Prendre de la hauteur c'est presque un luxe de pouvoir associer la longévité et la possibilité de se détacher des réalités du quotidien, de prendre de la hauteur mais de garder les pieds sur terre.

J'ai beaucoup appris de mes fonctions et des rencontres que j'ai pu faire.

Je voudrais avoir une pensée pour Georges Roche, Jean Cheynet, Pierre Biennier, pour tout ce qu'ils représentent à nos yeux : la sagesse et l'expérience.

Monsieur Freddy Martin Rosset, Monsieur Endolfato et Monsieur Alain Genthon pour leur engagement intercommunal.

Mes Présidents de la CCPDA, Messieurs Florent brunet et Pierre Jouvet, pour savoir incarner leur rôle de Président.

Mon Président du Département Monsieur Olivier Amrane.

Nos Sénateurs, Madame Anne Ventalon et Monsieur Mathieu Darnaud avec qui je me suis lié d'amitié.

Messieurs les Sous-préfets, pas toujours dans un rôle facile mais facilitateur, Messieurs François Payebien, Bernard Roudil et Denis Mauvais.

Et bien d'autres, ici présents, la liste serait trop longue.

Et surtout toutes mes équipes municipales : tous mes adjoints en premier lieu chargés de la gestion du quotidien et des représentations extérieures, tous les conseillers municipaux pour leur dévouement pas toujours visible par la population.

Une pensée pour Bernadette Colombo qui a été la première à me pousser à me lancer à la tête de la commune.

Tous de grands élus, de belles personnes, de bords différents, mais ayant chevillé au corps, leur territoire.

Nous étions tous d'horizons divers, avec des personnalités très marquées et le sens de l'intérêt commun.

Je voudrais remercier tous les administratifs, quelque soit leur place dans l'échelle hiérarchique qui ont eu souvent à me subir mais pour qui j'ai le plus grand respect : Anne-Sophie Damon et son équipe, Aline Laurent et ses équipes, les équipes du SCOT au travers de mes 3 Directeurs : Cédric Lejeune, Julien Lahaie, Cédric Lansou. Les services de l'Etat au travers de Monsieur Marc Petit et Madame Prost de la DDT.

Remercier tous les acteurs du monde économique avec qui j'ai beaucoup appris, le laboratoire Aguettant qui fait connaître notre savoir-faire Champenois, Monsieur Dominique Dorel, Monsieur Jean-Pierre Cheval, Monsieur Ruben Joly, Monsieur Ayri Alagoz, la menuiserie Roux, Monsieur Sylvian Magnan.... la liste là aussi serait trop longue.

Un énorme respect et une gratitude pour tous les bénévoles pour qui la reconnaissance n'est pas toujours au rendez-vous.. La commune a su conserver et faire perdurer et prospérer le nombre de ses associations sportives, culturelles, cultuelles et de loisirs. Une pensée pour l'AFR des villages du Châtelet sans qui la crèche n'aurait jamais vu le jour et ce fut une belle aventure humaine.

Mille mercis aux présidentes et présidents de toutes ces associations, sans eux, pas de vie dans nos villages, pas de lien social.

Un petit mot pour les relations privilégiées que nous avons su construire avec l'Abbaye, le Père Abbé Maurice Bitz, le Père Abbé Hugues Polze d'Ivoy, le Père Louis de Romanet... Tous les pères et bien sûr les sœurs présentent à Champagne.

Nous plaisantons souvent sur notre laïcité à la Champenoise mais j'ai toujours pris plaisir à la pratiquer, dans un esprit à la péponne et Don Camillo.

Et j'espère que ce que nous avons su construire perdure au travers des nouvelles actions qui seront conduites par de nouvelles équipes.

Je me suis construit au travers de toutes ces personnalités, qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Pour terminer je voudrais évoquer ce que j'appelle mon jardin secret et privé : ma famille et mes amis, sans qui je n'aurai pas fait tout cela.

Ils ont vécu mon engagement et mon rôle avec beaucoup de patience et d'abnégation. J'espère que ce nouveau temps de ma vie me permettra de les remercier.

Pour l'avenir et ceux qui me connaissent bien du fait de mon caractère bien trempé, savent que je vais consacrer mon temps libre à mes passions : la trufficulture, la Corse, le vin et la visite de ma cave, la culture de l'amitié et surtout à ma famille, mes enfants et mon petit-fils Emile.

Je ne vous dis pas au revoir mais à bientôt dans d'autres moments chaleureux.

Je vous souhaite donc en mon nom et celui de mon équipe municipale une bonne et heureuse année 2025, santé, bonheur et prospérité.

Vive Champagne,
Vive Porte de Drômardèche
Vive l'Ardèche, Vive la Drôme
Vive la France

Philippe Delaplacette
Maire

INVESTISSEMENT

	DEPENSES	**1 186 691,83 €**
	Remboursements d'emprunts	54 000 €
	Dépenses d'équipement	910 388,60 €
	Déficit reporté	217 653,23 €
	Restes à réaliser	4 650 €
	Opérations d'ordre	0 €

	RECETTES	**1 186 691,83 €**
	Dotations	109 500 €
	Subventions	419 325 €
	Restes à réaliser	42 266 €
	Virement de la section de fonctionnement	275 563,60 €
	Emprunt	150 000 €
	Excédent de fonctionnement	180 037,23 €
	Amortissements	10 000 €
	Excédent reporté 2018	0 €

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	**765 803,60 €**
	Charges à caractère général	189 600 €
	Charges de personnel	202 100 €
	Autres charges de gestion courante	75 540 €
	Charges financières	10 000 €
	Charges exceptionnelles	0 €
	Dépenses imprévues	0 €
	Atténuations de produits	3 000 €
	Amortissements	10 000 €
	Virement à la section d'investissement	275 563,60 €

	RECETTES	**765 803,60 €**
	Produits des services	22 500 €
	Impôts et taxes	374 718 €
	Dotations et participations	125 805 €
	Autres produits de gestion courante	11 600 €
	Atténuations de charges	15 950 €
	Excédent reporté 2018	215 230,60 €

PARC DU SQUARE DU SONNEUR

La création du parc et de ses aménagements est issue de la réflexion portée dans le cadre du PLU.

Nous avons souhaité dans un premier temps pouvoir **sécuriser la traversée de notre village en créant des séquences de sécurisation comme notamment le plateau surélevé devant l'école.**

Nous avons donc décidé de **créer une chicane sur la RD 86 au droit de la salle des fêtes,** ce qui implique le déplacement des jeux de boules que nous avons donc intégré à notre réflexion d'écoquartier.

Vous trouverez dans ce programme nouveau de 2050 m² :
- une esplanade en gravier fin multi-usages,
- 2 terrains de jeu libre dédiés aussi à la pétanque,
- 4 terrains de boule lyonnaise,
- un local associatif,
- 9 places de stationnement,
- L'anticipation potentielle d'extension de la salle de motricité,

Le tout dans un parc arboré.

Nous travaillons avec les architectes EAD et AC CONCEPT.

Le projet a été estimé à 350 000 € HT. Nos partenaires sont : l'Europe, l'Etat, la Région, le Département, la communauté de communes et le SDE07.

LABEL ECOQUARTIER

La commune de Champagne a obtenu le label EcoQuartier «livré».

Ce label apporte une reconnaissance nationale à des projets qui s'inscrivent dans une ambition d'urbanisme durable.

Ce sont des initiatives comme la nôtre que les ministères de la Transition écologique, de l'Aménagement du territoire et du Logement cherchent à encourager sur tout le territoire français.

Les projets d'EcoQuartier émergent dans des contextes territoriaux très différents : littoral, montagne, périurbain bourg rural, métropole, ville moyenne.

En encourageant la participation citoyenne et en développant des espaces verts favorisant la biodiversité, ces projets renforcent le lien social, la qualité de nos paysages du quotidien, la santé des habitants et la résilience face aux crises climatiques.

Lors de la cérémonie de remise des labels qui s'est tenue le 12 décembre 2024 à Paris, un trophée conçu par un étudiant de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts Décoratifs a été remis à Philippe Delaplacette, Maire.

10 labels ont été remis ce jour-là et un 11ème au village olympique de Paris 2024.

MA MUTUELLE AUVERGNE-RHONE-ALPES

La région vient de lancer «Ma mutuelle Auvergne-Rhône-Alpes», accessible à tous.

Afin d'améliorer l'accès aux soins essentiels, elle est sans conditions de revenus, sans questionnaire médical ni limite d'âge.

Cette mutuelle comporte 3 niveaux de couverture pour répondre aux besoins de tous les citoyens en fonction de leur situation : ESSENTIELLE / CONFORT / SERENITE.

- Une offre spéciale « étudiants » à partir de 20 euros
- Un tarif par tranche d'âge
- Aucun délai de carence
- Une participation à la prise en charge des dépassements d'honoraires
- Une couverture importante des soins audio, vision et dentaires
- Un forfait pour la prise en charge des soins post-cancer
- Des garanties des besoins spécifiques : contraception, vaccins...
- Une couverture renforcée pour les garanties Confort et Sérénité : chambre particulière, sport, bien-être (participation à la prise en charge du transport et de l'hébergement en cure thermale).

Informations :

Téléphone : **04 2800 2800** (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (prix d'un appel local)
Site internet de la région Rhône-Alpes : **www.auvergnerhonealpes.fr (mot clé : mutuelle)**

NÉCROLOGIE

Jean CHEYNET s'est éteint dans sa 97ème année. Il a été élu sur la commune de Champagne en mars 1959, puis adjoint dans l'équipe du Maire Louis Rochalon de 1965 à 1977. Il est devenu ensuite Maire de 1977 à 2001.

Avec son épouse Andrée, secrétaire de mairie, ils ont œuvré ensemble pendant 23 années pour le bien être de la commune de Champagne.

En 1999 à l'occasion de ses 40 années de service, il lui a été remis la médaille d'or régionale, départementale et communale. Au service des collectivités locales, il a également été décoré par Monsieur le Préfet de la médaille de Chevalier de l'Ordre du Mérite.

En 2003 il a reçu le diplôme de Maire Honoraire.

En plus de ses fonctions de Maire, il a assuré la présidence au syndicat des eaux Annonay Serrières, ensuite du SERENA (regroupant 50 communes) et aussi la présidence du SIVU du Torrenson pour l'assainissement de 4 communes.

INCIVILITÉS

LANCEMENT DE LA NOUVELLE CAMPAGNE DE DISTRIBUTION DE PASTILLES D'IODE

Une distribution préventive de comprimés d'iode stable est programmée pour l'année 2026. Elle concerne chaque commune située dans la zone des 10-20 km autour du site nucléaire de St-Alban / St-Maurice. Cette campagne de distribution est financée par les exploitants nucléaires et s'adresse aux particuliers, aux établissements recevant du public, aux entreprises et aux collectivités.

Modalités de retrait :

Pour les populations, le retrait se fait sans bon de retrait et sans justificatif de domicile. Le retrait est possible dans les pharmacies distributrices dont la liste est disponible sur : **Campagne de distribution de comprimés d'iode stable autour des installations nucléaires | santé.fr (sante.fr)** en indiquant votre commune de recherche.

Le nombre de comprimés sera délivré par le pharmacien en fonction de la composition du foyer, sur déclaration de la personne lors de son passage en officine.

L'iode est d'ores et déjà disponible - et ce depuis le 1er octobre 2024 - dans les pharmacies distributrices.

Rappel : la prise d'iode ne se fait QUE sur ordre du préfet, en cas d'incident ou d'accident nucléaire. Les consignes seront données par la préfecture aux Maires et diffusées aux populations par tous les moyens à disposition (dispositif de SMS-Alert, radios, télévisions, panneaux à messages variables, messages sonores/ mégaphones...).

L'iode distribuée vise à saturer la thyroïde d'iode stable (qui est un oligo-élément naturel déjà présent dans ce que nous consommons) lors d'éventuels rejets d'iode radioactive afin que cette dernière ne puisse pas se fixer sur la glande et provoquer des cancers. **C'est pourquoi il est important de disposer de comprimés à portée si un incident devait survenir.**

COMPAGNIE NATIONALE DU RHÔNE

1 - Les aménagements de la CNR et leur fonctionnement

Les aménagements CNR sont généralement construits selon le schéma suivant : un tronçon du Rhône naturel est court-circuité par un canal de dérivation. Ce tronçon est appelé **vieux-Rhône** ou Rhône court-circuité.

Sur les aménagements du Génissiat, Seyssel et Vaugris, il n'y a pas de canal de dérivation, le barrage et l'usine sont collés.

Un **barrage** de retenue relève le niveau du Rhône et crée une chute que la **centrale hydro-électrique** (aussi appelée « usine »), dans le canal de dérivation, transforme en électricité grâce à ses turbines.

En dehors des périodes de crue, le barrage détourne l'essentiel du débit du fleuve vers le canal de dérivation (constitué du canal d'amenée et du canal de fuite), tout en assurant en permanence un débit minimum en direction du Vieux-Rhône : le débit réservé. La valeur de ce débit, déterminée par les services de l'Etat, est parfois variable en fonction des saisons.

Lorsque le débit du fleuve dépasse la capacité de turbinage de la centrale, le barrage s'ouvre pour laisser s'évacuer le complément de débit, qui transite alors par le Vieux-Rhône. En effet, la capacité de rétention de la retenue étant très limitée, le débit du fleuve doit être évacué au fur et à mesure. Ce type d'aménagement est dit « au fil de l'eau ».

2 - Les différents cas d'ouverture du barrage et leurs conséquences

Quand et pourquoi le barrage s'ouvre-t-il ?

En situation normale d'exploitation, les eaux qui empruntent le canal de dérivation sont turbinées par la centrale au fur et à mesure de leur arrivée et sont restituées au Rhône par le canal de fuite, à l'aval de la centrale. Mais dès lors que le débit du Rhône dépasse la capacité de turbinage de la centrale, soit parce que ce débit augmente, soit parce que la capacité de la centrale est subitement réduite (cas d'un incident à la centrale ou sur le réseau électrique), le barrage s'ouvre et restitue au Vieux-Rhône tout ou partie du débit qui arrive dans la retenue, afin de maintenir le niveau de la retenue dans les limites fixées par les services de l'Etat.

Ainsi, de façon indépendante des conditions météorologiques ou de la saison, le barrage peut s'ouvrir. Cette opération est assez fréquente. Elle peut se produire tous les jours, voire plusieurs fois dans la journée.

Comment s'ouvre le barrage ?

Le débit du barrage est d'abord augmenté par paliers successifs pour alerter les personnes présentes dans le lit du Vieux-Rhône, il s'agit d'un « lâcher d'alerte ».

L'augmentation du débit passant par le barrage entraîne des variations de niveau à l'aval tout le long du Vieux-Rhône. Ces variations de niveaux limitées pendant la période du lâcher d'alerte sont destinées à alerter les pêcheurs ou les promeneurs que l'ouverture du barrage est en cours.

Ensuite, l'ouverture du barrage peut se poursuivre et, en quelques minutes, conduire à une élévation très importante du niveau de l'eau et de la vitesse du courant, et présenter un danger pour les personnes présentes sur les bancs de graviers, les seuils ou les îlots.

Cas particulier de l'arrêt brutal de la centrale

Il peut survenir un incident sur le réseau électrique ou bien à la centrale qui produit un arrêt subit et non prévisible de la centrale, appelé disjonction. Le débit évacué par la centrale diminuant brutalement, l'eau arrivant dans la retenue doit alors être rapidement évacuée par le barrage, le barrage s'ouvre en réalisant le lâcher d'alerte.

Cependant, dans certaines situations hydrologiques rares, cet arrêt brutal de la centrale peut générer une élévation du niveau de la retenue trop rapide pour être compatible avec la réalisation du lâcher d'alerte par le barrage : l'évacuation du débit au barrage doit être accélérée afin d'éviter tout débordement au-dessus des digues du canal ou de la retenue. Il peut donc arriver, même par beau temps, que l'ouverture du barrage soit rapide et entraîne à l'aval une montée soudaine des eaux dans le Vieux-Rhône.

L'arrêt brutal de la centrale peut également provoquer dans le canal d'amenée et dans la retenue le passage de vagues successives le long des berges qui se propagent dans le sens inverse du courant, appelées « ondes de disjonction ».

Dès que le niveau monte ou baisse, il faut rejoindre les berges sans attendre.

3 – Règles de prudence au bord du fleuve

Le long des vieux Rhône

La montée du plan d'eau qui fait suite à l'ouverture du barrage ne peut pas surprendre le promeneur sur la berge. En revanche, elle risque de surprendre un pêcheur dans le lit du fleuve ou un promeneur installé sur un banc de graviers au milieu du fleuve, sur les îlots ou sur les seuils. Il est donc recommandé de ne pas s'y installer car la montée des eaux qui peut intervenir en toute période de l'année, même en été, pourrait rendre le retour sur les berges très difficile voire impossible en risquant d'être emporté.

Le long du fleuve et au droit de ses principaux points d'accès, les panneaux jaunes rappellent cet avertissement.

Les personnes qui fréquentent les bords du Vieux-Rhône doivent donc **être vigilantes sur les éventuelles variations du niveau de l'eau** qui peuvent traduire une modification des conditions de passage du débit à la centrale et au barrage.

Aux abords immédiats des ouvrages

L'accès, le stationnement ou la circulation des personnes sont interdits à tout moment sur les berges et dans le lit du Rhône à l'aval et à l'amont immédiat des ouvrages (barrages, usines, siphon ...) par arrêté inter-préfectoral. Des panneaux sur site permettent de visualiser la zone interdite d'accès (panneau de gauche ci-dessous).

L'accès en bateau à proximité des ouvrages est également interdit. Il est règlementé par des panneaux d'interdiction spécifiques sur les berges (panneau de droite ci-dessous).

Les débits du Rhône peuvent être consultés sur internet, sur www.inforhone.fr (site CNR) et sur www.vigicrues.gouv.fr (site de l'Etat).

FÊTE DES VOISINS

Rue de Poulet

DÉCOUVREZ LE CLUB D'ENTREPRISES AMPLITUDE :

Un Réseau Dynamique au Service des Professionnels de Notre Territoire !

Avis aux professionnels de Champagne, habitants de la commune, salariés et/ou dirigeants d'entreprises du territoire : Connaissez-vous le Club d'Entreprises Amplitude ?

AMPLITUDE
Club d'entreprises
PORTE DE DRÔMARDÈCHE

Créée en décembre 2016, l'association du Club Amplitude réunit des hommes et des femmes entrepreneurs sur le territoire Porte de Drôme Ardèche. Véritable réseau de professionnels, il favorise les échanges, la formation et l'information de ses adhérents, tout en générant des synergies et des opportunités de partenariat.

Un Club et un Réseau d'entrepreneurs ouverts à Tous :

Le Club Amplitude accueille des entreprises de toutes tailles partageant les mêmes objectifs de développement et d'entraide. Chaque année, plus de 100 adhérents rejoignent cette dynamique collective, soutenue par un bureau composé de douze dirigeants, renouvelé par tiers annuellement. Une personne, mise à disposition à temps partiel par la communauté de communes, assure la gestion des événements et l'animation du réseau.

Des Rencontres et Événements Rythmant la Vie du Club et de ses adhérents :

L'adhésion au Club Amplitude permet de participer à de nombreux événements adaptés aux besoins des entrepreneurs : Visites d'entreprises pour découvrir le savoir-faire local, petits déjeuners et groupes de travail sur des thèmes spécifiques tels que la santé du dirigeant, rencontres interclub pour élargir son réseau, soirées thématiques, manifestation estivale pour célébrer l'arrivée des vacances d'été

Les Ambitions du Club Amplitude et du réseau environnant :

• **Favoriser les échanges :** Trop souvent, les entreprises locales se connaissent peu. Amplitude vise à renforcer les liens entre les acteurs économiques pour partager idées, problématiques, expériences et solutions.

• **Partager sur les problématiques :** Un espace de dialogue est offert aux dirigeants pour échanger, sortir de l'isolement et développer des actions communes pour la croissance de leur entreprise.

• **Informer et représenter :** Le Club relaie des informations essentielles aux entreprises, qu'il s'agisse de l'actualité législative, réglementaire ou des événements économiques du territoire.

Rejoignez le Club Amplitude ! Vous souhaitez en savoir plus sur les modalités d'inscription ou transmettre une information à relayer ? Contactez-nous et ensemble, construisons un réseau fort et solidaire pour les entreprises de notre territoire !

AMPLITUDE : contact@club-amplitude.fr
Frédéric DUTEL – Transport & Logistique – Tel : 0622477052 – contact@vectalog.fr

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Les élèves de CE1-CE2 et CM1-CM2 de l'école ont choisi et préparé des lettres de Poilus qu'ils ont lues lors de la commémoration.

BIBLIOTHÈQUE

L'équipe bénévole se répartit la tâche **pour faire de notre bibliothèque un lieu d'échanges et de rencontres.** C'est ainsi qu'en plus **d'accueillir le public le mercredi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 12h,** 85 enfants de l'école sont reçus 2 fois par mois et 10 enfants de la crèche nous rendent visite une fois par mois. Ce qui représente 170 personnes petits et grands qui fréquentent la bibliothèque et 2000 livres empruntés dans l'année.

Par ailleurs, **un point de médiation numérique se tient tous les 2ème mercredi du mois de 13h30 à 15h30.** Alban Charrier, conseiller numérique France Service, est là pour répondre aux questions que vous vous posez sur l'utilisation de vos téléphones, tablettes, ordinateurs, box... tout cela gratuitement et sans rendez-vous.

Plusieurs actions ont été menées :

Nous avons aussi participé à **«la grande lessive»** initiée par l'école le 21 mars, qui fut une journée **d'échange intergénérationnelle.**

Une soirée ludothèque, organisée par les AFR a rassemblé près de 40 personnes le 26 mars.

Nous avons accueillis des cyclobibliothécaires le 3 juin et profité de cette rencontre pour organiser un échange avec les bibliothèques du secteur.

ÉCOLE LA CLÉ DES CHAMPS

Les 80 élèves de l'école répartis en 4 classes de la Petite Section au CM2 sont encadrés par une équipe éducative composée de 6 enseignants, 2 ATSEM et 2 AESH.

De gauche à droite :
Clothilde CHARDON, Cynthia CHARRA,
Sylvie MOULIN, Fanny MONTEL,
Pierrick LHUILLIER, Magalie LAFOREST,
Morgane JOUVE
et Aude GIMEL-COURTOIS

	L'équipe éducative Directrice : Aude GIMEL-COURTOIS
CM1-CM2	Mme Morgane JOUVE, Mme Fanny MONTEL
CE1-CE2	Mme Aude GIMEL-COURTOIS, Mme Fanny MONTEL
GS-CP	Mme Magalie LAFOREST, M. Jean Marc MAURIN et Mme Clothilde CHARDON, l'ATSEM
PS-MS	M. Pierrick LHUILLIER et Mme Sylvie MOULIN, l'ATSEM
AESH	Mme Cynthia CHARRA et Mme Virginie TESTARD

Sur les temps périscolaires, les enfants sont encadrés par Mme Agnès BERRUYER, M. Christophe DESFOND, Mme Sylvie MOULIN et Mme Clothilde CHARDON.

A midi, les élèves mangent à l'épicerie-restaurant «Le Champenois».

A l'école, **cette nouvelle année s'annonce artistique, sportive, scientifique et citoyenne.**

Au programme, il y a **du théâtre** avec la participation des élèves de CE et CM au projet national et la création d'une pièce avec une comédienne, la découverte de spectacles à l'espace Montgolfier de Davézieux pour tous les élèves de l'école et la participation à l'installation artistique de la Grande Lessive.

Il y a également **des randonnées, de la natation à la piscine** de Saint Vallier pour les élèves de GS-CP et CM1-CM2, du golf pour les CE et CM qui se finalisera par une sortie au golf de Saint Clair.

Au programme également, u**ne rencontre de la culture amérindienne** au pied du Vercors pour les élèves de PS-MS et GS-CP, un voyage jusqu'aux confins de l'univers au planétarium de Saint Etienne pour les élèves de CE et CM et la réalisation d'un jardin partagé avec l'association «Jardins Vivants».

Un immense merci à la mairie et au sou des écoles pour le financement de ces projets. Un immense merci également aux bénévoles de la bibliothèque et de l'association «Jardins Vivants», ainsi qu'aux différents intervenants pour leur précieuse collaboration.

Toute l'équipe éducative vous souhaite une année lumineuse !

L'Opéra

Les classes de CE et CM sont allés à Lyon en car pour leur sortie de fin d'année. On a pris le métro et le funiculaire pour monter à Fourvière, la vue était magnifique (malgré la pluie) et on a fait un croquis. Ensuite nous sommes allés visiter l'Opéra de Lyon avec ses 18 étages ! C'était incroyable, merci au sou des écoles de nous avoir permis de faire cette sortie !

Écrit par les élèves de CM1-CM2
Copié par Lily-Rose

Les élections des délégués

Le 17 octobre, les élèves de CE1-CE2 et CM1-CM2 ont voté les délégués de classe. Pour choisir les délégués, nous avons fait une campagne électorale : nous avons préparé des affiches, nous les avons accrochées sous le préau. Nous avons préparé des tracts que nous avons distribués aux copains de l'école.
Pour voter, nous avons présenté notre carte électorale aux accesseurs, nous sommes allés dans l'isoloir, nous avons mis un bulletin dans l'enveloppe et nous avons déposé l'enveloppe dans l'urne. Nous avons ensuite fait le dépouillement. On a adoré faire les affiches, choisir et voter !

Écrit par les élèves de CE1-CE2
copié par Rana

Nettoyons la nature

Toute l'école a participé à « Nettoyons la nature ». Nous avons mis des gants et des chasubles et nous avons pris des sacs poubelles. Les plus petits sont restés dans la cour de récréation, les GS-CP ont nettoyé les abords de l'école et les plus grands sont allés au bord du Rhône. Nous n'avons pas trouvé beaucoup de déchets ce qui est bien pour la planète !

Écrit par les élèves de CM1-CM2
copié par Ayline

CHAMPAGNE, JADIS...

De gauche à droite – de haut en bas

1er rang : *Béolet André – Gouy Henri – Roux Michel – Rénaux Alain – Sonier Louis – Duculty André – Déon Lucien – Jolivet Edmond*

2ème rang : *Mme Crouzet – Chomel René – Malatrait Max – Berthold Gérard – Chomel Simon – Berthold Georges – Morel René – Ménétrieux Bernard – Jerphanion André – Fourneron Louis – Astier Michel – Mme X*

3ème rang : *Besset Roland – Peigner Eliane – Déon Claudette – Jouve Simone – Vinson Maryse – Griotier Germaine – Sonier Annie – Grenouillat Maryse – Baury Claudette*

De gauche à droite – de haut en bas

Boulange Carole – Joubert Danielle – Hyvernaud Alexandra

1er rang : *Briqueu fFanny – Osternaud Inès – Gouy Lou – Kraft Coraline – Malatrait Pierre – Servy Brice – Delaplacette Thomas – Malatrait Clément*

2ème rang : *Bouveret Corentin – Flouret Maud – Vercasson Victor – Beraud Philippe – Bauveil Jérémy – Damon Antoine Patiou Benoit*

3ème rang : *Gavillot Jolan – Decorme Hugo – Fontaine Rémy – Réotor Jérémy – Théon Antoine – Pomaret Simon – Michaland Antoine*

ACTIONS, PROJETS ET ÉVÈNEMENTS PORTÉS PAR PORTE DE DRÔMARDÈCHE

HABITAT

La communauté de communes Porte de DrômArdèche accompagne les propriétaires occupants et bailleurs de ses 34 communes pour la rénovation de leur logement.

En complément des dispositifs nationaux, un accompagnement technique gratuit est proposé afin de cibler les travaux prioritaires et une aide financière **de 2 000 à 7 000 euros** peut être attribuée pour des travaux de rénovation énergétique selon la nature des travaux et les conditions de ressources du foyer.

Une aide spécifique **de 1000 à 4 000 euros** est proposée pour le remplacement d'un ancien chauffage par un système plus performant et moins polluant.

Enfin, des aides spécifiques existent pour des **travaux d'adaptation de logement** suite à une **perte d'autonomie** de l'occupant.

Pour plus d'information, les habitants peuvent contacter directement «Objectif Habitat» au 04 75 23 54 46 ou se rendre à la rubrique «aides pour vos travaux» du site www.portededromardeche.fr

OBJECTIF EMPLOI

En 2016, Porte de DrômArdèche a lancé un dispositif innovant en partenariat avec France Travail : Objectif Emploi. Cette cellule, pilotée par la communauté de communes, met en relation directe les recruteurs et les personnes en recherche d'emploi.

Vous êtes à la recherche d'un emploi ou d'une alternance ?

Inscrivez-vous directement auprès d'Objectif Emploi au 04 75 23 54 44 ou sur www.portededdromardeche.fr. Vous pourrez spécifier vos critères de recherche, le type de contrat que vous souhaitez (CDI, CDD, alternance) et renseigner vos informations et expériences professionnelles.

Les conseillers Objectif Emploi, en lien permanent avec les entreprises du territoire, les organismes de formation et France Travail, vous accompagneront dans votre recherche.

Vous souhaitez recruter pour votre entreprise ?

Contactez Objectif Emploi pour définir vos besoins de recrutement avec un conseiller dédié. Vous pourrez recevoir les candidatures des personnes en recherche d'emploi correspondant à vos critères. Si vous cherchez à recruter plusieurs profils, un recrutement collectif peut vous être proposé.

Un travail de précision est également mené avec les entreprises pour mettre en place des formations qualifiantes, en adéquation avec leurs besoins de recrutement.

Vous pouvez également participer au forum de l'emploi et de l'alternance, le rendez-vous annuel pour l'emploi et l'alternance en Porte de DrômArdèche est le jeudi 20 février 2025.

Pour toutes demandes d'informations sur l'inscription, vous pouvez écrire à emploi@portededromardeche.fr.

LES TEMPS FORTS DU SCOT EN 2024

Le Syndicat Mixte des Rives du Rhône (SMRR) a **pour vocation initiale l'élaboration et le suivi du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) et sa traduction dans un projet de territoire** qui compte 286 000 habitants sur un ensemble de 152 communes, à cheval sur 5 départements (Ardèche, Drôme, Isère, Loire et Rhône). Le SMRR **accompagne les EPCI et les communes dans la mise en œuvre de leurs politiques publiques en lien avec le projet de territoire à grande échelle** (aménagement/urbanisme, habitat/logement, sobriété foncière et énergétique, mobilités/déplacements, économie/commerce, environnement/biodiversité. Pour la commune de Champagne, le SMRR offre un appui technique sur les projets communaux tels que le projet urbain au Sud de la commune, le projet de centrale photovoltaïque au Sol à proximité de la zone d'activités...

Le SMRR est lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt de l'Etat «**Aménager des territoires productifs, sobres et créateurs de valeurs**» en collaboration avec les DDT de l'Ardèche et de l'Isère. Celui-ci permet au SMRR de disposer de l'appui d'un groupement de bureaux d'études qui accompagne le territoire au travers de plusieurs ateliers de travail et de partage regroupant les différents acteurs du territoire (collectivités territoriales, services de l'Etat, associations environnementales, représentants des filières agricoles et industrielles... L'objectif de ces ateliers est de travailler collectivement pour faciliter l'émergence de projets économiques sur le territoire qui soient plus vertueux (limitation de la consommation foncière, des besoins en eau, de préservation de la biodiversité et du cadre de vie...) et donc mieux acceptés par les habitants. Les ateliers portent plus précisément sur la zone Inspira à Salaise-sur-Sanne/Sablons et sur les zones économiques du bassin d'Annonay. Mais les solutions apportées dans le cadre de ces ateliers ont vocation à pouvoir être reproductible à l'échelle nationale.

Le SMRR porte en partenariat avec les intercommunalité des réflexions, études pour construire le territoire de demain et s'adapter continuellement au nouveau cadre législatif et aux enjeux d'un développement respectueux de son environnement.

Depuis, 2023 et tout le long de 2024, les élus du SMRR ont souhaité accompagner les communes et communautés de communes/d'agglomération du territoire **en réalisant sur une douzaine de friches ou groupes de friches des études pré-opérationnelles.** Ces études ont pour objectif de réaliser un diagnostic complet sur la friche et son quartier, de réfléchir collectivement à des scénarios de programmation possible et enfin de disposer d'information sur les coûts et les procédures nécessaire à l'émergence de nouveaux projets sur ces friches et sites sous-utilisés.

Vous pouvez retrouver le bilan de ces études ou toutes informations relatives au Scot sur notre site internet https://www.scot-rivesdurhone.com/

SYNDICAT DES EAUX ANNONAY/SERRIÈRES ET SAUR

Le syndicat des eaux des cantons d'Annonay et de Serrières a renouvelé sa confiance à la société SAUR pour l'exploitation du réseau d'eau potable jusqu'au 31 décembre 2029.

Dans le cadre de cette prolongation, aucune démarche n'est à réaliser.

Afin de mieux vous accueillir et améliorer sa proximité, deux permanences sont réalisées en mairie de Serrières et Champagne depuis le mois d'octobre, cela en plus de l'accueil permanent situé à Annonay.

Annonay : 18 avenue de la gare, lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Serrières : en mairie, mercredi, jeudi et vendredi (semaines impaires) de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Champagne : en mairie, jeudi et vendredi (semaines paires) de 9h à 12h et de 14h à 17h.

A la demande du Syndicat des eaux des cantons d'Annonay et de Serrières, les périodes de réception des factures vont évoluer pour ce nouveau contrat. Ainsi, tous les ans, les administrés vont recevoir :

- En janvier (en février pour 2025) : une facture dite de régularisation pour tous les usagers. Cette facture regroupant la facturation de la part abonnement par avance ainsi que la régularisation de la consommation pour l'année écoulée (déduction faite des mensualités déjà versées pour ceux qui ont optés pour la mensualition des factures).

- En juillet : une facture dite estimative regroupant la part abonnement par avance ainsi qu'un acompte estimé sur la consommation. Pour ceux qui sont mensualisés, aucune facture ne sera adressée en juillet.

Afin de clôturer l'ancien contrat, une facture exceptionnelle a été établit courant du mois d'octobre 2024.

Février 2025 : Facture réelle pour tous les usagers La facture comprendra : l'abonnement du 1er octobre 2024 au 30 juin 2025 et la consommation réelle depuis le 1er octobre 2024.

Juillet 2025 : facture estimative pour les non mensualisés. La facture comprendra l'abonnement du 1er juillet au 31 décembre 2025 et la consommation estimative à hauteur de 50% de la consommation annuelle.

Les équipes de SAUR sont disponibles aux numéros et adresses ci-dessous :

- Service Clients : 04 69 66 35 00 (du lundi au vendredi de 8h à 18h, prix d'un appel local)

- Urgences /Dépannages : 04 69 66 35 08 (7j/7 24/24, prix d'un appel local)

- Nous rencontrer
SAUR Annonay, 18 avenue de la Gare 07104 Annonay Cedex (lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h).
Permanences en Mairies de Serrières et Champagne.

- Via notre application Saur&moi ou notre site web : https://www.saurclient.fr

saur France

Syndicat des eaux des cantons d'Annonay et de Serrières

LE SERVICE PUBLIC DE L'ÉNERGIE EN ARDÈCHE AU SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Depuis 1964, le Syndicat Départemental d'Énergies de l'Ardèche, devenu Territoire d'énergie Ardèche en 2025, est le partenaire privilégié des 335 communes ardéchoises pour l'électrification rurale, l'enfouissement des lignes, l'éclairage public, mais aussi pour le gaz, les énergies renouvelables (réseaux de chaleur au bois et photovoltaïque), la maîtrise de la demande en énergies, le cadastre numérisé, l'instruction des demandes d'urbanisme et désormais les bornes de charge pour véhicules hybrides rechargeables et électriques.

Territoire d'énergie Ardèche c'est encore des conseils, la protection du consommateur au travers des CCSPL et des groupements d'achat en énergie pour lescollectivités. Autorité concédante, Territoire d'énergie Ardèche gère pour le compte descommunes un patrimoine de 15 000 km de réseaux électriques et 700 km decanalisations de gaz et veille à ce que chaque ardéchois, dispose, en tout point dudépartement d'une énergie de qualité. Territoire d'énergie Ardèche c'est enfin un acteur économique qui injecte chaqueannée dans l'économie locale, au travers de ses chantiers, quelque 30 millionsd'euros.

territoire d'énergie ARDÈCHE

EN SAVOIR +
04 75 66 38 90
sde07@sde07.com
www.sde07.com
283 chemin d'Argevillières 07000 PRIVAS

SIRCTOM : LE COMPOSTAGE

Le syndicat poursuit activement la mise en place du compostage sur l'ensemble de son territoire.

Afin de répondre aux obligations réglementaires, le conseil syndical a opté pour cette solution jugée plus écologique et plus économique.

Tout résidant du territoire peut se voir offrir un composteur individuel après une petite formation d'environ 1 heure. Pour cela il suffit de contacter la mairie pour l'organisation de sessions de formation.

Le compostage partagé est également une solution quand la version individuelle est inenvisageable.

Le SIRCTOM peut aider à la mise en place de solutions. Que ce soit pour trouver les emplacements ou pour former des référents de site, indispensables pour assurer un bon fonctionnement.

Comme pour le compostage individuel les usagers intéressés pour l'implantation d'une placette ou pour être formés « référent de site » sont invités à contacter la mairie.

SIRCTOM

Compostage partagé à Saint-Jean de Galaure

LES ACTIONS DU SYNDICAT DES TROIS RIVIÈRES SUR LA COMMUNE

Entretien de la végétation du ruisseau du Baral et de Pégoul

L'équipe rivière du Syndicat des Trois Rivières travaille tout au long de l'année pour **restaurer et entretenir les cours d'eau ainsi que les zones humides.** Elle joue également un rôle crucial **de surveillance des milieux aquatiques, permettant de détecter rapidement des dysfonctionnements** et d'informer les acteurs concernés. Cela permet d'engager des interventions correctives ou des travaux dès que nécessaire.

Entretien ruisseau de Baral février 2024

En début d'année, l'équipe a procédé à **l'entretien de la végétation des berges des ruisseaux du Baral et de Pégoul.** Cette intervention a consisté à faucher les herbes et à retirer les embâcles présents dans le cours d'eau. Ces actions visent à assurer une gestion durable et sécurisée des milieux aquatiques, tout en répondant aux enjeux de protection de l'environnement et de prévention des risques naturels.

L'entretien des cours d'eau est réalisé de manière raisonnée, favorisant ainsi le développement d'une ripisylve (végétation des berges) plus diversifiée et résiliente. Cela contribue également à stabiliser les berges et à améliorer la qualité des habitats pour la faune et la flore.

Lutte contre les espèces envahissantes

Le Syndicat mène également des actions **de lutte contre les espèces exotiques envahissantes (EEE)** pour protéger la biodiversité des cours d'eau. Parmi ces espèces, la renouée du Japon, particulièrement compétitive, colonise rapidement les milieux aquatiques, réduisant la biodiversité et perturbant les habitats de la faune et la flore locale.

Entretien renouée du Japon juin 2024

L'équipe rivière est intervenue pour limiter la propagation de la renouée du Japon sur le ruisseau du Baral, par des opérations de coupe et de fauche régulières. Cependant, la lutte contre cette plante envahissante demande un effort constant. Les expérimentations, comme le fauchage régulier, donnent des résultats encourageants en ralentissant la repousse. Par ailleurs, la concurrence avec l'ortie semble avoir des effets bénéfiques en réduisant la capacité de colonisation de la renouée du Japon.

Crue du 17 octobre 2024

La crue du 17 octobre 2024 a été provoquée par un épisode cévenol d'une intensité exceptionnelle, avec des précipitations atteignant près de 200 mm dans certains secteurs. La semaine précédant cet événement, le territoire avait déjà recensé de fortes précipitations. La crue du 17 octobre a entraîné des dégâts considérables sur l'ensemble du territoire.

Ruisseau de Baral 29 octobre 2024

L'épisode a également entrainé la formation d'embâcles, entravant l'obstruction de nombreux ouvrages et compromettant la capacité des infrastructures à assurer un bon écoulement des eaux. **Le Syndicat des Trois Rivières a engagé des travaux d'urgence au niveau de certaines communes afin d'éliminer les embâcles, traiter les arbres instables, gérer les atterrissements.** En vue de rétablir le bon écoulement des cours d'eau au niveau des secteurs concernés. Ces interventions ont été réalisées par des entreprise spécialisées ainsi que par l'équipe rivière.

Vous avez une question, une information, besoin d'un conseil sur l'eau et les milieux aquatiques. Le Syndicat des Trois Rivières peut vous aider ou vous conseiller : 04 75 67 66 75 ou contact@3rivieres.fr
www.3rivieres.fr

Syndicat des 3 Rivières

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Repas des aînés

Le 8 juin 2024 avait lieu le repas offert par le CCAS. A cette occasion, 50 personnes étaient réunies.
Le traiteur «Aux quatres saisons» de Sablons a ravi les papilles de nos aînés
L'animation était aux mains de Monsieur Mario Tritto «Chanson et Magie». Un rendez-vous plein de bonne humeur, de convivialité et d'amitié. Nous vous donnons rendez-vous le 14 juin 2025.

Cette année, lors du repas des aînés, une cagnotte de 120 € a été récoltée au profit de l'association «Donneur d'organe».

Journée Bleue, le jeudi 3 octobre

Les élèves de l'école «La clé des Champs» ont pu participer aux animations prévues par le CCAS :
Jeu animé par un savant fou (Monsieur Florian Plomb) et cours de Pilate animé par Mme Geneviève Bismuth

A 12h, repas préparé par «Le Champenois» et partagé avec les papis et mamies, le club «Union et amitié», parents et bénévoles du CCAS.

Participation des élèves de l'école «la clé des champs» au jour bleu :

Les petites et moyennes sections ont fait un atelier pâtisserie avec les aînés du village à la salle des fêtes. A midi, on a mangé tous ensemble à la salle des fêtes. Tout était très bon. C'était super ca, on pouvait choisir sa place à côté de nos copains et se mettre aussi à côté des aînés. L'après-midi, les grandes sectios, les CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 ont fait du pilate. C'était trop bien. On a adoré faire les exercices avec la frite. Ensuite, on a vu le spectacle du savant fou qui fait des expériences. On a adoré l'expérience avec l'électricité, celle avec le champignon et celle avec l'haleine de sorcière. Pour finir la journée, on a goûté les gâteaux préparés par les maternelles. Ils étaietnt délicieux. Merci au CCAS de Champagne d'avior organisé cette journée formidable.

Opération Brioches ADAPEI

Le samedi 19 octobre, dès 9h les bénévoles des associations du village se sont retrouvés pour prêter main forte à l'équipe du CCAS pour la vente des brioches en faveur de l'ADAPEI de l'Ardèche.

La somme de 1 490 € a été récoltée. Merci à tous les bénévoles. Merci à vous, pour votre générosité et votre accueil.

Colis de Noël

Les colis de Noël sont distribués avant Noël, l'équipe du CCAS visite nos anciens pour leur offrir quelques douceurs et leur souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Cette année, les colis ont été confectionnés par Gamm Vert de Saint-Vallier.

Distribution de boîtes de Noël solidaires

À l'approche de Noël, les élèves de l'école ont préparé des boîtes solidaires avec leur famille.

Dans chacune de ces boîtes, les enfants y ont glissé un mot doux ou un dessin, un produit de bien-être, des douceurs, une activité et un accessoire chaud.

La dernière semaine avant les vacances de Noël, les élèves de CE1-CE2 et CM1-CM2, accompagnés de leurs enseignantes, Mmes GIMEL-COURTOIS et JOUVE et de M. MOULIN du CCAS de Champagne, ont joué les petites lutines et les petits lutins en distribuant les boîtes de Noël solidaires aux ainé.e.s du village. Des belles et chaleureuses rencontres !

Toutes les autres boîtes ont été apportées et offertes aux résident.e.s de l'EHPAD de Serrières qui remercient chaleureusement les enfants de l'école et leur famille, très touché.e.s par toutes ces délicates attentions.

UNE RIVE, UN RÊVE

L'association Une Rive, Un Rêve a été créée en 2012 par un petit groupe d'amis, en lien avec l'abbaye de Champagne (dont certains prêtres sont originaires de Tanzanie). Comptant aujourd'hui 32 adhérents, l'association poursuit sa mission de venir en aide aux enfants de Tanzanie, en construisant un collège à Basotu. Ce village, situé au nord-est de la Tanzanie, compte 20 000 habitants, dont la moitié a moins de 18 ans, d'où l'importance de ce projet à destination des jeunes.

Le chantier a débuté en 2014 et le complexe a prévu d'accueillir environ 600 enfants de 13 à 18 ans. 360 places seront disponibles en dortoir, ce qui permettra de lutter contre l'insécurité présente dans le secteur, sur le temps de trajet jusqu'au collège, notamment pour les jeunes filles.

Cet été, pour la troisième fois en groupe, 25 jeunes de l'association se sont rendus sur place pour participer à la construction du centre scolaire.

Durant trois semaines, ils ont œuvré, en étroite collaboration avec les ouvriers tanzaniens, pour avancer la construction d'un réfectoire. En deux mois de chantier, le bâtiment, comprenant une grande salle ouverte, trois pièces de rangement ainsi qu'un espace de cuisine, a été édifié.

Elise Delage, secrétaire de l'association raconte : «Entre béton, ciment, crépi et enduit, nous avons vu une véritable évolution au fil des semaines.

Que ce soit la première, la deuxième ou la troisième fois que l'on soit sur place, chacun d'entre nous est ressorti grandi de cette expérience. Nous avons été marqués par les sourires, les paysages et les rencontres. Nous sommes notamment très heureux d'avoir retrouvé les frères et sœurs du prieuré où nous avons été chaleureusement accueillis.

Le fait de se mettre au service des Tanzaniens, des enfants et d'œuvrer pour la construction de ce complexe scolaire nous a permis de renforcer nos liens d'amitié mais aussi de vivre un projet humanitaire et concret tous ensemble. C'est une expérience qui restera gravée dans nos mémoires tant sur le plan culturel qu'humain.»

De nouvelles constructions ont déjà commencé depuis notre départ grâce à un nouvel apport financier de l'association : les sanitaires pour professeurs et garçons ainsi qu'une fosse septique.

Ainsi, en plus de ces bâtiments, l'établissement compte à ce jour 7 salles de classe, 2 bureaux, un dortoir pour 60 filles avec espace sanitaire et fosse septique, des toilettes pour filles. Les bâtiments ont en outre été raccordés à l'électricité et des terrains supplémentaires ont été acquis.

Au vu de ces belles avancées, nous partageons un objectif commun avec les frères du prieuré : ouvrir officiellement le collège Pape François pour la rentrée en janvier 2026. L'école accueille déjà des élèves pour des formations hors contrat ou des cours de soutien.

La suite donnée au projet doit permettre l'accès à l'eau courante sur l'ensemble du site en creusant un puits et en construisant un château d'eau. Les démarches administratives (avec l'aide de la maire du village et d'un élu du district) doivent aussi suivre leur cours afin d'obtenir l'autorisation du gouvernement pour l'ouverture de l'établissement.

L'association oeuvre tout au long de l'année en proposant ses services auprès des particuliers ou entreprises afin de récolter des fonds pour leur projet (vendanges, travaux dans les jardins, déménagements, etc.). Elle organise également des évènements telle que la vente de fromage ou la journée moules-frites, qui aura lieu cette année le 30 mars 2025 au sein de l'abbaye de Champagne et à laquelle nous vous attendons nombreux.

Pour en savoir plus et suivre les avancées du projet, rendez-vous sur le site Internet de l'association uneriveunreve.com ainsi que sur ses réseaux sociaux.

SOU DES ÉCOLES

La rentrée 2024-2025 a repris avec une équipe désormais bien établie et quelques nouveaux membres courageux venus gonfler les rangs.

Un bilan de l'année qui a notamment été marquée par : **la soirée de Noël (avec tartiflette et karaoké), confection de crêpes pour le carnaval de printemps, matinée caillettes et kermesse de fin d'année.**

Une kermesse marquée par un très beau lâcher de ballons venu colorer le ciel nuageux de Champagne.

Ces manifestations ont notamment **permis le financement d'un certain nombre d'évènements sur l'année et de sorties dans le cadre scolaire** (à Lyon pour les plus grands et à la ferme des 1001 cornes pour les plus petits).

Et comme chaque année, **le Sou a participé à l'achat de matériel pédagogique et sportif, fournitures de classe, jeux de cours et au traditionnel achat du cadeau pour les CM2 entrant au collège,** cette année, sous forme de carte-cadeau à valoir chez Cultura.

Soucieux de l'environnement, nous avons également investi dans **des éco cup et des pichets personnalisés avec le logo du Sou.**

Parallèlement, une nouvelle année qui a commencé et a déjà vu l'organisation de deux manifestations :

- Une matinée **vente de saucisses** au stade de foot, avec un fort succès

- Et la désormais traditionnelle **soirée de Noël** qui a suivi le spectacle préparé par les enfants.

Cette rentrée a été marquée par **la réécriture des statuts** qui était devenue absolument indispensable, statuts déposés et validés par la Préfecture.

Pour améliorer encore la communication et favoriser notre visibilité, nous poursuivons notre travail **d'élaboration d'un site internet et nous pouvons toujours compter sur la page Facebook et les groupes WhatsApp (pour la communication «interne»).**

Le prochain évènement sera une matinée vente de plat à emporter qui aura lieu le dimanche 23 mars à la salle des fêtes de Champagne, et ouverte à tous.

Par ailleurs, **nous travaillons à la réhabilitation de la fameuse randonnée,** longtemps organisée avec succès par le Sou des écoles puis abandonnée.

Fortement plébiscitée, nous étudions la possibilité de la remettre en place.

Si le nombre de bénévoles est suffisant, elle pourrait avoir lieu dès cette année.

Plus d'informations à venir donc suivez-nous ! Et si vous êtes motivés pour apporter votre aide sur cette manifestation (ou une autre), surtout rejoignez-nous !

L'année se terminera évidemment par la kermesse, qui connaît chaque année un véritable succès.

Nous travaillons déjà dessus et nous vous proposerons encore plusieurs surprises cette année.

L'équipe en place réfléchit activement pour vous proposer de nouvelles manifestations toujours dans l'objectif de financer des sorties pour les enfants, du matériel et tout ce qui pourrait être nécessaire à leur épanouissement, étant précisé que ce sont toujours plus de 80 élèves qui sont inscrits à l'école.

Vous pouvez nous contacter sur la boite dédiée : soudesecolesdechampagne@outlook.fr ou nous suivre sur notre **page Facebook** et bientôt sur notre page internet...

Nous remercions vivement les élus de Champagne et l'équipe enseignante pour leur précieuse collaboration dans le cadre de nos manifestations.

Nous comptons vivement sur l'enthousiasme de nouveaux parents pour permettre au Sou des écoles d'évoluer encore dans l'intérêt de nos enfants.

Le Bureau du Sou

PÉTANQUE LOISIRS

L'AIPL est une association intercommunale Champagne Peyraud créée en 2016 sous la présidence de notre regretté José Miranda.

Cette association a **pour but la pratique de la pétanque, de loisir et des jeux de cartes** par mauvais temps. Une cinquantaine d'adhérents y partagent leurs loisirs.

A Champagne, le mercredi au bord du Rhône, au terrain de boules, vers la pile à partir de 13H45.

Le mardi et le samedi terrain de boules à Peyraud à partir de 13H45.

La carte de membre est de 10€, une participation de 1€50 par après-midi pour le café, boisson et gâteaux. L'association invite toutes personnes passionnées de pétanque à venir passer un après-midi parmi nous.

Plusieurs manifestations sont reconduites annuellement :

Concours interne, le 8 juin à Peyraud avec repas

Pique-nique, le 6 juillet Peyraud bord du Rhône

Challenge José Miranda, le 14 septembre

Bûche de Noë,l 14 décembre

Contacts :
Roland Besseas, président, 06 07 23 52 96
Michel Dorel, vice-président, 06 85 55 17 96
Bruno Duculty, trésorier, 06 30 99 15 85

CLUB UNION ET AMITIÉS

Et la vie continue... Retraités mais pas en retrait. Nous formons une petite équipe bien présente **tous les jeudis.**

Nous avons toujours **l'atelier tricot** et nous sommes très heureux de pouvoir aider à confectionner des vêtements en laine. N'hésitez pas à nous solliciter.

Triomino et cartes sont nos occupations pour entretenir nos neurones.

Nous remercions les personnes du CCAS qui véhiculent nos personnes très âgées qui ne pourraient pas venir sans cette aide.

Nous nous rencontrons le jeudi à partir de 13h30 à la salle du Clos des Vignes.

Responsables :
Agnès Ménétrieux, 04 75 34 24 89 - 06 08 13 26 23
Paulette Béolet, 04 75 34 23 67 - 07 89 80 95 47
Gisèle Delaplacette, 04 75 34 25 51 - 06 78 33 27 54

ANDANCE ANDANCETTE BASKET

Cette saison, 150 licenciés répartis en 15 équipes des U7 jusqu'aux loisirs, ont trouvé leur bonheur sportif.

Lors de la saison 2023-2024, AAB a eu le plaisir de voir 2 équipes accéder aux phases finales et notamment ses U18F qui sont allées jusqu'en finale départementale (même si l'issue ne fut pas en leur faveur).

La saison 2024-2025 a bien démarré car le club a la fierté de voir une génération de jeunes filles accédées une 2e saison de suite au niveau régional. En effet, après l'avoir fait en U15, c'est à nouveau reparti en U18. Espérons que cela assure la relève de nos seniors filles engagées en pré-région et en régionale 2. Nos garçons ne seront pas en reste avec des ambitions notamment en D2. Les entrainements ont lieu au gymnase d'Andance tous les soirs de la semaine ou mercredi après-midi et les matchs occupent tout le week-end. Cela ne laisse pas une minute de répit à nos entraineurs, bénévoles et parents. De nouveaux panneaux de basket ont été achetés pour remplacer les petits panneaux vieillissants et aussi doubler le nombre de possibilités d'ateliers lors des entrainements. En attendant que se concrétise le projet d'un nouveau gymnase...

Finalistes U18 Filles - juin 2024

Liste des entraineurs

U7 : Jérémy
U9 : Jérémy, Eloïse et Anthony
U11 F : Guillaume et Kevin (aidé de Simon)
U13F : Hervé
U13G : Nathalie (aidé de Thibault)
U15F : Fabien
U18F région : Laurie et Thomas
DM4 : Nathalie G.
DM2 : Jean Baptiste
PRE REGION F : Valentin
PRE NAT F : Johan et Thomas
LOISIRS : Nathalie M.

Calendrier des manifestations 2025

- Samedi 22 février 20h, **soirée dansante** *(Andancette)*

Avril ou mai, **présentation des équipes** *(gymnase d'Andance)*

- Jeudi 10 avril, **soirée partenaires** *(lieu à déterminer)*
- Samedi 14 juin 14h, **tournoi de pétanque** en doublettes *(gymnase d'Andance)*
- Dimanche 15 juin 9h, **tournoi de basket** *(gymnase d'Andance)*
- Dimanche 2 novembre 14h, **loto** *(salle Grasset à Andance)*
- Décembre (dates à venir), **matinée gourmande / arbre de Noël** *(gymnase d'Andance)*

Composition du bureau

Président : Wilfrid Bazin
Directeur sportif : Hervé Lans
Trésorier : Daniel Vivière
Trésorier adjoint : David Arnaud
Secrétaire : Mélanie Bazin
Autres membres du bureau : Camille Allègre, Justine Blachier, Rachel Caty, Thomas Caty, Inès De Sousa Henrique, Valentin Faverdin, Michel Marron, Nathalie Moulin, Angéline Perrier, Laurent Revol, Christine Tallaron.

Le bureau

Pour tout renseignement, aabsecretariat@gmail.com ou au 06 63 55 89 09

FC CHÂTELET

Une fin de saison 2023/2024 sur un rythme effréné.

Alors que notre équipe fanion nous a tenu en haleine jusqu'au dernier jour du championnat où elle terminera finalement deuxième à égalité de point avec le premier, la saison s'est clôturée en apothéose avec une édition exceptionnelle du Châtelet Festival. Une aventure incroyable qui a rassemblé plus de 100 bénévoles pendant plusieurs semaines de préparation et plus de 1500 personnes le jour J. **Un grand merci à Loïc et Rémy et à tous ceux qui ont participé et contribué à faire de ce week-end un moment inoubliable !**

Une nouvelle saison et un futur anniversaire

Une nouvelle saison débute avec ses 200 licenciés et trois nouveautés :

• **Une embauche :** Angelo a rejoint les rangs du bureau du FCC dans le cadre d'un apprentissage BPJEPS sur 2 ans. Si les tâches administratives et d'accompagnement des jeunes seront les principales, Angelo aura pour mission de mettre en avant l'arbitrage au sein du club et de promouvoir à terme un pôle arbitrage dans le nord du District.

• **Des nouveaux coachs pour les équipes séniors :** Fabrice Marion et Olivier Lacour auront les rênes de l'équipe fanion pour tenter une nouvelle fois l'ascension en division supérieure, tandis que Jérôme Rousset aura la tâche de tenir l'équipe réserve en haut du tableau.

• **Une catégorie U20 :** fort d'un effectif rajeuni, le FCC a pu inscrire cette année une équipe dans la nouvelle catégorie U20. Un bon tremplin avant de devenir sénior, et encadré par l'expérimenté Alex Malatrait, accompagné de Kyliann et Farid.

Les 10 ans du club

Déjà 10 ans que les deux clubs ont totalement fusionné. Le club a muri, il s'est structuré et surtout il a su rassembler. Et comme le FC Châtelet a dans ses gènes la convivialité de ses prédécesseurs, nous vous donnons tous **rendez-vous le samedi 21 juin pour fêter ensemble notre anniversaire !**

Encadrement :
U6/U7 : Remy, Seb
U8/U9 : Olivier, Ben
U10/U11 : Fabrice, Nicolas, Angelo
U12/U13 : Sébastien, Charles, Paulin, Tiago, Jules
U15 : Christophe, Ludo, Lucas
U17 : Pierre, Thomas
U20 : Alex, Kyliann, Farid
Section Gardien de But pour tous : Fred, Angelo
Séniors, équipe 3 : Ludovic ; équipe 2 : Jérôme ; équipe 1 : Fabrice et Olivier ; Vétérans : Seb.
Educateurs jeunes en formation : Cyrille, Jules, Ronan, Antoine, Louca, Ilyes.
Arbitrage officiel jeune : Angelo

Membres du bureau :
Clément Malatrait et Christophe Pauzin : co-présidents
Frédéric Fanget : vice-président
Victor Biennier : trésorier
Maria Roussellet : vice-trésorière
Stéphanie Fanget secrétaire
Myriam Sornay : vice-secrétaire
Membres du bureau : Valérie Arnaud, Gaëtan Berganzoni, Rémy Cordier, Loic Cuer, Rémy Delaplacette, Laurent Graillat, Stéphanie J, Thierry Jeunot, Carole Malatrait, Norbert Perrier, Aurélie Pinat, Ludovic Pinat, Cédric Roussellet, Dominique Servy, Jessie Tallaron.
Communication : Célia Blachier et Luana Caire.

MANIFESTATIONS 2025 :
- Matinée saucisses 19 janvier, salle des fêtes à Champagne
- Loto samedi 2 mars, salle des fêtes à Andancette
- Concours pétanque 29 mai, plan d'eau à Andancette
- 10 Ans du FCC le samedi 21 juin, stade de Champagne
- Loto dimanche 14 décembre, salle des fêtes à Andancette

Le vendredi 04 octobre 2024, le Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Ardèche

RETOUR SUR L'ANNÉE ÉCOULÉE DU COMITÉ DES FÊTES

Nous avons innové avec une **nouvelle animation au mois de février. Le thème était les Champenois font du ski.** Au programme machine à neige, vin chaud, huitres et brasero. Il ne manquait que les crêpes au sucre… La bonne humeur était au rendez-vous.

La traditionnelle **chasse aux œufs** le dimanche de Pâques a dû être annulée à cause d'une météo capricieuse.

Nous nous sommes rattrapé avec la non moins **traditionnelle fête du village.** Mais là encore la météo menaçait nous contraignant à revoir le lieu de la soirée. Tout le monde a assuré afin de passer une très belle soirée.

Pour cette nouvelle année nous avons prévu de renouveler **la matinée sur le thème du ski** qui se tiendra le 9 février.

Nous continuerons avec bien sur **la chasse aux œufs** le dimanche de Pâques et **la fête au village** le 5 juillet.

Afin d'avoir un aperçu de toutes les manifestations de l'association, **n'hésitez pas à vous abonner à notre page facebook.**

Pour finir toutes les personnes désirant rentré au comité des fêtes sont conviés à l'assemblée générale qui se tiendra le 6 mai à la salle du clos des vignes à 18h30.

Passez tous une très belle année 2025.

ACADÉMIE D'AIKIDO

L'AIKIDO, **art pacifique par excellence,** fonde son geste sur la recherche d'harmonie avec l'autre.

Il exclut toute compétition et ne tend pas à développer l'agressivité. Le pratiquant transforme l'énergie de l'agression en énergie créative.

Sous le regard bien veillant de **Anne Lebranchu (6e dan),** tous les jeudis à la salle de motricité de Champagne, venez découvrir **un art martial ouvert à tous,** de tout niveau, de tout âge et de toute condition physique.

Les débutants et les anciens de tous les âges sont les bienvenus. Cours d'essais possibles.

Horaires : Enfants jeudi 17h45 – 18h45 / Adultes jeudi 19h00 – 20h30

Pour tout renseignement, contactez :

Hicham BISSANE au 06 61 02 10 10 (président)
ou Anne LEBRANCHU au 06 71 91 17 45 (enseignante)

Retrouvez-nous sur notre page facebook et sur ararp.aikido.fr/champagne-sur-rhone/

AFR VILLAGES DU CHÂTELET

Bilan de l'activité 2024

L'association Familles Rurales Les Villages du Châtelet intervient sur les villages de Peyraud, Champagne, Saint-Désirat, Saint-Etienne-de-Valoux, Andance, Andancette et Anneyron et gère :

- **2 centres de loisirs** Andance et Anneyron
- **La crèche** de Champagne,
- **Des activités sociaux-culturelles et sportives** sur l'ensemble des villages.

Le nombre de familles adhérentes pour l'année 2024 a été de 373.

Bilan de l'année écoulée

Toutes les activités ont redémarré et depuis septembre 2 nouvelles activités ont été créées, **le théâtre à Saint-Désirat le mercredi de 14h à 16 h et la ludothèque à Anneyron le vendredi de 17h à 20 heures.**

Pour **le centre de loisirs,** afin de revenir à un équilibre financier, nous avons été dans l'obligation de limiter le nombre de places les mercredis ainsi que lors des périodes de vacances scolaires. Le club ados du vendredi soir et samedi matin est arrêté depuis septembre.

La crèche est toujours bien remplie et donne entière satisfaction.

La chorale «A CAPELLA» composée de 45 choristes répète à Peyraud et se produit régulièrement en concerts. Le prochain aura lieu le 8/12 à Cheyssieu.

Les 2 cours de **gymnastique** se déroulent sur Saint-Désirat et comptent 40 participants.

Le tennis se maintient avec une trentaine d'adhérents.

L'expression corporelle compte 30 danseuses, répartie en 3 cours.

La ludothèque est ouverte tous les mardis soir à la bibliothèque d'Andance et le vendredi à Anneyron.

Le point de médiation numérique fonctionne le vendredi soir à la bibliothèque d'Andance et tous les 2eme mercredis du mois à la bibliothèque de Champagne de 13h30 à 15h30.

Le karaté a repris le lundi soir avec 3 groupes composés de 10 petits, 14 moyens et 13 ados adultes sur Champagne.

L'escalade a bien redémarré pour la deuxième année sur Champagne le mardi soir.

Composition du bureau

Président : Christian DESPORTES

Vice-Présidents : Bernard PIN Christiane CARTAILLER, Thierry MARTHOURET, Yves CHAROUD.

Trésorières : Béatrice DOREL, Sylvie SENECHAL, Marcelle PAQUIEN.

Trésorière adjointe : Martine FLAUX

Secrétaire : Joëlle JOHANNARD

Secrétaire adjointe : Sandrine BECK

Membre supplémentaire : Michel DOUILLOT

ACTIVITES	JOURS	HEURES	LIEU	RESPONSABLE	TELEPHONE
Chorale	Lundi Jeudi	20h30 à 22h	Salle des fêtes, Peyraud	Martine FLAUX	06 51 40 05 55
Gymnastique	Mercredi	18h30 à 19h30	Salle animation rurale, Saint-Désirat	Joëlle JOHANNARD	06 85 86 26 60
Gymnastique d'entretien	Jeudi	14h à 15h30	Salle animation rural, Saint-Désirat	Joëlle JOHANNARD	06 85 86 26 60
Expression corporelle, enfants ados - adultes	Mercredi	17h30 à 20h30	Salle Grasset, Andance	Sandrine BECK	04 75 34 35 82
Tennis cours enfants-Adultes	Vendredi	17h à 22h	Tennis, Saint-Désirat	Flavien MARGNAT	06 84 07 14 20
Centre de loisirs Andance	Vacances et Mercredis	7h45 à 18h15	Ecole d'Andance	Jérémy DAVID	04 75 34 37 61 06 49 85 93 80
Centre de loisirs d'Anneyron	Vacances et Mercredis	7h45 à 18h15	Anneyron Maison des associations Rue Jules Nadi		09 82 36 88 35 06 62 51 55 45
Crèche	Lundi au vendredi	7h30 à 18h30	Champagne	Loïcia DRAGON	04 75 33 41 23
Médiation numérique	Vendredi 2° Mercredi du mois	18h à 19h 13h30 à 15h30	Andance Bibliothèque Champagne Bibliothèque	M et C DOUILLOT	06 89 43 57 05 06 51 40 05 55
Ludothèque	Mardi Vendredi	17h à 20h	Bibliothèque Andance Anneyron		06 88 83 51 76
Karaté	Lundi	17h à 20h30	Champagne salle de motricité		06 78 36 74 83 06 76 59 79 56
Escalade	Mardi	17h à 20h30	Champagne salle de motricité		06 88 48 77 17
Théâtre	Mercredi	14h à 16h	Saint-Désirat		06 88 48 77 17

Tél. : 04 75 34 37 61 - MAIL : afrchatelet@yahoo.fr
Le bureau de l'association est situé à Andance au 145, impasse de Grasset.

FNACA

Ils nous ont quittés...

George Roche, surnommé «Le Parrain» a été Maire de la commune de Saint-Etienne-de-Valoux durant 25 années.

Il a fait partie de l'équipe avec les Maires d'Andance, Peyraud et Champagne pour entrer en Communauté de Communes.

Il s'est également intéressé aux réseaux d'assainissement des communes du SIVU du Torrenson, en vue de leur raccordement à la station d'épuration, il était devenu incollable pour indiquer le passage des tuyaux.

Il deviendra Président du SIVU du Torrenson à la suite de Jean Cheynet avec pour principal objectif la réalisation de la station d'épuration.

Homme de communication, il a tenu à organiser de nombreuses réunions publiques pour informer, expliquer et convaincre la population de nos villages des choix retenus. Il a assuré le suivi des travaux jusqu'à sa mise en service. Cette station a été une réussite et aussi une belle aventure.

Ancien combattant de la guerre d'Algérie, il a adhéré au comité intercommunal d'Andance de la FNACA.

A la suite du décès de Maxime Beraud, il a assuré pendant quelques années la présidence du comité.

Henri Gouy a vu le jour le 25 avril 1937 à Champagne où il a vécu toute sa vie dans sa maison natale.

Il était de ces soldats qui sont partis en Algérie pour y rester 28 mois. Incorporé dans le régiment disciplinaire des tirailleurs algériens, il a vécu des moments difficiles.

En 1961 il épouse Bernadette avec qui il a eu 3 filles, 6 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants.

ASSOCIATION BOULISTE

Une saison 2023/2024, réunissant 53 membres, qui s'est déroulée dans la bonne humeur :

• une journée «Portes Ouvertes-Découverte» le 24 février 2024,
• un concours vétérans le 2 avril 2024 où 34 quadrettes ont été inscrites
• le Challenge Bernard Sonnier tête à tête qui s'est déroulé sur 2mois avec la finale en septembre clôturé par un repas convivial.

Nous remercions tous les participants et tous les organisateurs qui ont permis ces réussites !

Une saison 2024/2025 qui s'annonce prometteuse avec diverses rencontres :

• **Assemblée Générale** le 6 décembre 2024
• **Soirée Huitres** le 13 décembre 2024
• **Journée « Portes Ouvertes » avec initiation** le 22 février 2025, nous vous attendons nombreux
• **Concours Vétérans** le 1er avril 2025
• **Challenge «Bernard Sonnier»** en mai/juin 2025
• **Challenge «Roger Ménétrieux»** le 24 mai 2025.

Bureau : Président, Patrick FRULEUX
Trésorier, Alain DUFAUX
Secrétaire, Joce GONNARD

Membres actifs : Max MALATRAIT, Yves RAVINET, Gérard MANOHA, Christian BRUYERE, Pierre Michel GRIOTIER, Dominique GONNARD et Pierre DUCOING.

Les nouveaux et nouvelles seront les bienvenu(e)s.

Pour tout contact : abcsd07340@gmail.com

ABCSD
Association Bouliste Champagne St-Désirat

ACCA

L'ACCA souhaite une bonne année 2025 à la population de Champagne.

Un petit récapitulatif sur ce qui c'est passé en 2024 :

Tout d'abord un renouvellement du bureau de l'ACCA lors de notre assemblée générale.

Le bureau se compose comme suit :

Président : JOUBERT Henri
Vice-président : PATIOU Hugo
Secrétaire : DESFONDS Bruno
Trésorier : DESFONDS Jean-Luc
Membres : AIME Jean-Régis, MEYRAND Denis

Nous avons organisé des matinées cynégétiques. Merci à ceux qui y ont participé avec leur matériel personnel : pose de panneaux pour la réserve de chasse, marquage de lignes de tirs pour les battues.

Et enfin il y a eu une rencontre avec Monsieur le Maire de Champagne pour trouver un local sur la commune afin de pouvoir se réunir lors des battues et réunions. Il y a eu des avancées, nous espérons que cela se concrétise rapidement.

Bonne année à tous et toutes.

JARDINS VIVANTS

Jardins Vivants c'est le projet de trois personnes : Christelle, Axelle et Virginie, **dont la volonté est d'ouvrir les portes à toutes personnes désireuses de s'engager dans la pratique de la permaculture.** Grâce à la mairie de Champagne qui nous a généreusement mis à disposition 2 parcelles de terrain, nous avons donc pu monter l'association début 2024. Le premier terrain, le jardin Lamartine situé devant la cave de François Grenier est celui que nous avons travaillé en jardin potager. La deuxième parcelle, le jardin du Barral se trouve le long du ruisseau en direction du stade de foot. Nous avons tenté de la nettoyer mais par manque de moyens et de bras nous n'y avons rien cultivé.

Notre démarche repose sur une culture respectueuse de la nature et le partage des récoltes avec la communauté. Dans ce cadre, nous avons mis en place un partenariat avec l'école primaire de Champagne, à qui nous avons eu la joie d'offrir des courges bleues de Hongrie. Une de 5 kg qui a permis au restaurant scolaire d'en faire une entrée sous forme de potage et la chair d'une plus petite qui a servi aux enfants pour faire des gâteaux courge-chocolat. Nous avons aussi donné une courge au bar le St-Dé pour leur concours de poids de courge d'Halloween.

Le gâteau à la courge
Nous avons fait un bon gâteau à la courge pour fêter le début des vacances d'automne. Il était très bon !
Merci aux personnes de l'association «Jardins Vivants» qui nous ont apporté la chair de courges.

Les élèves de Petite Section et Moyenne Section.

Cette année, nous poursuivons notre engagement en renforçant ce partenariat et en accueillant toujours plus de participants.

jardinsvivants07@gmail.com

Jardins Vivants (sur facebook)

ASSOCIATION MAURICE BITZ POUR L'AFRIQUE

Notre Association « Maurice BITZ pour l'Afrique » (MBA), est en lien avec la communauté des chanoines de l'abbaye de Champagne, pour des projets en Afrique (Tanzanie et Rwanda).

L'objet de l'association est l'aide et le soutien au développement de tout projet pour l'éducation avec l'aide aux orphelins, et plus généralement, à la jeunesse. Pour la santé avec la rénovation ou la création d'équipements de santé, ainsi que le suivi de la santé des populations. Pour les travaux avec l'amélioration des infrastructures existantes ou la création d'infrastructures, permettant le maintien ou l'amélioration des conditions de vie des habitants. L'association est en mesure de recevoir dons, legs et donations.

Association MBA, abbaye Saint Pierre
60 rue du petit pré, 07340 CHAMPAGNE
Contact : mauricebitzpourlafrique@gmail.com
Président : François GRENIER

Réalisations 2024 : Participation financière d'aide à la construction de l'école « Pape François » à Bassotu en Tanzanie et rehaussement de la digue d'accès au village de Bassotu.

Projets pour 2025 : Renforcement de la digue d'accès au village pour les habitants de Bassotu, à cause de la montée des eaux du lac (Tanzanie). Création d'un bâtiment d'accueil pour les jeunes à côté du prieuré de Simbi (Rwanda). Transformation d'un bâtiment pour la création d'une salle d'étude, d'une bibliothèque et achat du mobilier (à Bassotu en Tanzanie).

Afin de récolter des fonds, nous avons proposé divers événements, à l'église Saint Pierre de CHAMPAGNE :

• Concert de polyphonie corse : **Groupe MERIDIANU**

• Concert de violon : **«Les Merveilles du Violon» par Natacha TRIADOU**

• Et chaque fin d'année, **la vente de sapins de Noël, à l'abbaye.**

Nous avons aussi participé, avec les autres associations champenoises, à la vente de brioches pour le compte de l'Adapei.

MISSION SAINTE MONIQUE ARUSHA - TANZANIE 2024-2025

Une soixantaine d'adhérents sont membres de L'association «Mission Sainte Monique». **Cette association a pour but de soutenir les religieuses tanzaniennes qui ont séjourné à Champagne chez les sœurs, au Petit Pré pendant leur formation.** Leur communauté se développe aujourd'hui en Tanzanie à Arusha et à Basotu. Cette communauté petite et jeune encore a besoin d'être aidée pour accueillir et former les jeunes et en vue d'animer plus tard des réalisations sociales, entre autres, une école.

Voici pour 2025, les projets de «Mission Sainte Monique» : équiper les deux sites, Arusha et Basotu, de deux très grandes citernes afin de ne pas perdre une goutte d'eau. Le bouleversement du climat modifie le calendrier des saisons. Les périodes de sécheresse extrêmes sont de plus en plus longues et les pluies de plus en plus violentes, catastrophiques pour les semailles.

En France, pour les aider, l'association organise chaque année une vente de Noël qui propose des jacinthes et des décorations pour les fêtes. Ces décorations sont imaginées et réalisées dans des ateliers créatifs. Une dizaine d'amies très motivées y travaillent dès l'automne.

Si vous désirez nous rejoindre pour les ateliers créatifs ou les ventes contactez la Présidente : Sœur Bernadette Dugas, la Trésorière : Irène Fourel, la Secrétaire : Hélène Faure au 04 75 33 58 42.

COURSE NATURE : LA FOULÉE DU ST-JOSEPH

C'est à la Cave de St Désirat, à la limite des communes de Champagne et Saint Désirat, que chaque année, en février, **Annonay Jogging Club organise la course nature : La Foulée du Saint Joseph.**

Les chemins de vignes et singles boisés qui surplombent la commune constituent d'excellents terrains pour les amateurs de trail.

Historique avec quelques évolutions, **le parcours de ROCHEVINE** (10km, D+ 280m) mi-route mi-chemin entraîne les athlètes à travers le très beau domaine ROCHEVINE et les alentours des villages de St Désirat et Champagne.

En 2023, pour la 30ème édition, un second parcours a vu le jour : **LA MADONE.** Plus long et plus technique (16km, D+ 550m), il emmène les plus aguerris jusqu'à la Madone pour poursuivre sur Chatelet, continuer sur le chemin dans les vignes, rejoindre le parcours originel ROCHEVINE avec une petite boucle plus technique dans les chemins de Champagne.

Ces circuits offrent des points de vue remarquables dans les vignes, les bois et la vallée du Rhône.

Dès 6 ans, les jeunes peuvent participer à la compétition sur ces circuits dédiés :
LA FOULEE DES GALOPINS - 0,8 km - Eveil Athlétique (6-8 ans)
LA FOULEE DES GONES – 1,5 km - Poussin(e)s (9-10 ans)
LA FOULEE DES ADOS - 3 km - Benjamin(e)s et Minimes (11-14 ans)

Parce que le sport doit pouvoir être accessible au plus grand nombre, chaque année le Bernard Running Club emmène des joëlettes sur le parcours ROCHEVINE. Depuis 2024, Annonay Jogging Club a créé un handi parcours de 1,3km : **Le SARMENT.** Il est praticable à pieds, en fauteuil roulant ou en hippocampe...

La course à pied a le vent en poupe et le cadre atypique de la cave de St Désirat attire chaque année davantage de coureurs. A la grande satisfaction d'Annonay Jogging Club, la barre des 400 participants a été franchie le 10 février 2024, lors de la 31ème édition.

De nombreux coureurs ont bloqué la date du 15 février 2025 pour participer à la 32ème édition de cette course, maintenant bien connue dans le milieu du trail.

PAROISSE SAINTE CROIX DU RHÔNE

Venez, voyez comme ils s'aiment et soyez mes témoins.

LA PAROISSE

La paroisse Sainte Croix du Rhône regroupe les villages de Saint Jacques d'Atticieux, Brossainc, Vinzieux, Charnas, Félines, Limony, Sablons, Serrières, Peyraud, Champagne, Saint-Désriat, Saint-Etienne de Valoux et Andance.

Elle est confiée aux chanoines réguliers de Saint-Victor qui font partie de l'Abbaye Saint-Pierre de Champagne. (Plus d'infos : chanoines-saint-victor.fr).

À VOTRE SERVICE

- Le père Ludovic BASSET-CHERCOT, Curé.
- Le père Bruno BOUVIER, Vicaire.
- Le père Régis de JABRUN, Prêtre auxiliaire.

INFOS / CONTACT : PAROISE SAINTE CROIX DU RHÔNE

458 rue Lamartine 07340 Champagne - 04 75 34 33 48

Mail : paroisse.stecroix@orange.fr - Site internet : paroisse-sainte-croix.org

POUR LES ENFANTS
De 3 à 11 ans.

Le caté se déroule toutes les semaines ou tous les 15 jours dans différents villages avec 4 temps forts à l'Abbaye de Champagne dans l'année.

POUR LES JEUNES
De 12 à 18 ans

L'aumônerie a lieu une fois par mois à l'Abbaye de Champagne, le samedi de 14h30 à 16h30, avec les mêmes temps forts que les enfants.

POUR TOUS
Adultes de tous âges.

Une fraternité est un petit groupe de 6 à 8 personnes qui se réunissent régulièrement pour tisser des liens fraternels, se former et prier ensemble.

Vous souhaitez faire baptiser votre enfant ou célébrer votre mariage à l'église.
Nous serons heureux de vous accompagner
dans la préparation et la célébration de ce moment important de votre vie.

Vous voulez connaître toutes nos propositions pour les enfants, les jeunes, les adultes, les temps forts que nous organisons ainsi que les horaires des messes.

POUR EN SAVOIR PLUS, RENDEZ-VOUS :

- Sur notre site internet : paroisse-sainte-croix.org
- Sur l'application O Clocher : app.oclocher.fr

LYDIE MEYNIER-BADIN
SALON DE COIFFURE HAIR STUDIO

Coiffeuse passionnée depuis 11 ans, j'ai eu la chance de débuter ma carrière en apprentissage dans deux salons : Anaïs Coiffure à Serrières et Ma Coiffure à Saint-Rambert-d'Albon. Ces expériences m'ont permis de perfectionner mon savoir-faire et de m'imprégner des différentes techniques de coupe et de coiffure.

Aujourd'hui, après plusieurs années d'expérience, **j'ai décidé de franchir un nouveau cap en ouvrant mon propre salon.** Mon objectif est de proposer un cadre chaleureux, une écoute attentive et des services personnalisés pour sublimer chaque client.

Je vous invite à venir découvrir mon univers et à prendre soin de vous, car chaque coiffure est une œuvre unique, comme vous !

Contact :
Lydie Meynier-Badin
38 impasse de l'épi d'or
07340 Champagne
06 32 69 30 21
Insta : HAIRSTUDIO07340
Facebook : Hair studio

MAIRIE ET AGENCE POSTALE
Tel : 04 75 34 20 49
Mail : mairie@champagne-ardeche.fr
Site : www.champagne-ardeche.fr
Horaires d'ouverture :
Lundi : 13h30 – 15h
Mardi : 9h30 – 11h30
Mercredi : 9h – 11h
Jeudi : 13h30 – 18h30
Vendredi : 9h30 – 11h30

GARDERIE
Horaires : de 7h30 à 8h20 et de 16h30 à 18h00
Les enfants sont encadrés par Sylvie MOULIN et Sophie REBOREDO.
Les réservations s'effectuent via le portail famille sur internet au maximu la veille pour le lendemain.

CANTINE
Horaires : de 11h45 à 13h20
Les enfants sont accompagnés par Sophie REBOREDO, Agnès BERRUYER et Christophe DESFONDS.
Le repas est pris au restaurant «Le Champenois», 5 euros le repas.
Les réservations s'effectuent via le portail famille sur internet le mercredi avant munit pour la semaine suivante.

CRECHE MULTI-ACCUEIL
Tel : **04 75 33 41 23**
Horaires : de 7h30 à 18h30
Mail : crechechampagne@free.fr

ASSISTANTES MATERNELLES
Catia LOPES DE SOUSA : 511 rue Lamartine
Tel : **06 31 92 49 10**
Isabelle AGOSTINHO : 132 cours des Champenois
Tel : **07 82 85 99 09**

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
Horaires : Mercredi de 16h30 à 18h30 et samedi de 10h à 12h
Responsables : Isabelle RAOUT, Marie-France BASCOT, Christiane CARTAILLER, Blandine BEOLET, Soeur Bernadette DUGAS, Eliane REYMOND, Isabelle CHEYNET, Lydie DOUE, Jacqueline FOURNERON

RECENSEMENT
Pensez à venir e mairie vous faire recenser dans les 3 mois qui suivent le seizième anniversaire.

POUR LES NOUVEAUX CHAMPENOIS
Se faire connaître en mairie et se faire inscrire sur la liste électorale.

URBANISME
Une déclaration doit être faite en mairie pour toute modification extérieure et/ou changement d'affectation de votre habitation.

DEFIBRILLATEURS
Il y en 3 sur la commune : un au stade de foot, un à la crèche et un à la mairie

TRANSPORT SCOLAIRE
Un service de transport destiné aux élèves du secondaire est organisé sur la commune les matins et soirs en direction d'Annonay. La gestion est assurée par la Région.

NUMEROS UTILES

POMPIERS
Faire le 18 ou le 112
Centre de secours de Serrières : **04 75 34 00 18**
Centre de secours d'Andance : **04 75 34 24 73**

SAMU
Faire le 15

GENDARMERIE
Faire le 17
Gendarmerie d'Andance : **04 75 34 21 44**
Horaires : mercredi et samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h
Gendarmerie de Serrières : **04 75 34 02 02**
Horaires : jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h
dimanche de 9h à 12h et de 15h à 18h

DECHETTERIE D'ANDANCETTE
Tel : **04 75 03 05 85**
Horaires d'ouverture :
Hiver : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h15 à 17h
Eté : du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h
Accès gratuit pour tous les Champenois
Pour obtenir la carte magnétique d'accès à la déchetterie, venir en mairie.

GRDF
Tel : **09 69 36 35 34**

URGENCE SECURITE GAZ 24/24 : 0800 47 33 33
Mail : agencecliententreprise@sudest.grdf.fr

ENEDIS
Tel : **09 70 83 19 70**
DEPANNAGE 24/24 : **09 72 67 50 07**

ADTIM FTTH (fibre)
Tel : **04 82 48 00 18**

SAUR
Tel : **04 69 66 35 00**
Une permanence est assurée en mairie de Champagne les jeudi et vendredi (semaines paires) de 9h à 12h et de 14h à 17h

INFIRMIERES
Andance : **04 75 34 28 96**
Peyraud : **06 48 77 07 42**
Serrières : **04 75 34 02 75**

CULTE CATHOLIQUE
Curé de la Paroisse : Père Ludovic BASSET-CHERCOT
Le dimanche, messes à 8h et 10h30.
Tel Abbaye Saint-Pierre : **04 75 34 19 20**

ARCHITECTE CONSEIL
A la communauté de communes Porte de DrômArdèche sur rendez-vous au **04 75 23 45 65.**

MAISON MEDICALE DE GARDE DE ST-VALLIER
Hôpital de Saint-Vallier.
En semaine de 19h à 22h, les samedis de 12h à 20h et les dimanches et jours fériés de 8h30 à 20h.

DOMAINE LE PIZON
FABRICE&LOIC PEYCHON
AOP SAINT-JOSEPH
06 80 95 76 27
CERTIFIÉ AB AGRICULTURE BIOLOGIQUE
CERTIFIÉ PAR FR-BIO-01 AGRICULTURE FRANCE

DEPUIS 2023
NATURE ET JARDIN
155 Rue de la Voulhate 07340 CHAMPAGNE
Boudon Romuald
Paysagiste
0607019456
boudonpaysages@gmail.com

terrassements
voiries
réseaux divers
CHEVAL
Molina
groupecheval.fr
04 74 87 14 37
ENGAGÉS POUR
DES AMÉNAGEMENTS DURABLES,
LE TERRITOIRE,
ET L'ENVIRONNEMENT

FRANÇOIS GRENIER
CLOSIER - VIGNERON
20, IMPASSE SAINT-JOSEPH 07340 CHAMPAGNE
04 75 34 20 11 - 06 61 35 08 13
contact@domainegrenier.fr

CAVE SAINT DESIRAT
DEPUIS 1960
Autoroute A7 - Sortie Chanas
07340 SAINT-DÉSIRAT
Tél. 04 75 34 22 05 - Fax 04 75 34 30 10
www.cave-saint-desirat.com

COIFFEUR COLORISTE VÉGÉTAL MARCAPAR
Femme
Homme
Enfant
Nath'Nature
COIFFURE À DOMICILE 06 68 30 43 89

Damien Vallet
Electricité générale
Neuf et rénovation
JMDelec
06 26 82 59 90
damien.vallet07@gmail.com
07340
CHAMPAGNE